



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 11 juillet 2024

Le onze juillet deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 06/07/2024

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 9 - Votants : 15

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Sylvie CHATELLIER, M Sébastien BESSON, Mme Gwladys BRANGER, Mme Servane CHESNEAU

Absents excusés : Mme RAVELEAU DUAUT Magalie, Mme Hélène QUÉMÉRÉ (pouvoir donné à M. Sébastien BESSON), M. Pascal BOUTON (pouvoir donné à M Benoît COUTEAU), Mme Linda GABORIAU (pouvoir donné à Mme Sylvie CHATELLIER), M. Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à Mme Servane CHESNEAU), M Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD), M Vincent CAILLÉ (pouvoir donné à Stéphane ENTÈME)

Secrétaire de séance : Mme Françoise MÉNARD

2024-07-11-003 – Évolution des contrats pour les animateurs du Pôle Enfance

Considérant ce qui suit :

Après échange avec le ComCo FPRH, le ComCo EJE propose de réharmoniser les contrats des animateurs en privilégiant les temps complet sur l'année cet engagement aura pour but de diminuer les embauches de saisonniers.

ETUDE COMPARATIVE DES BESOINS HORAIRES
AGENTS PERMANENTS 2023/2024 et 2024/2025

Nb d'agent	Année scolaire 2023/2024	Statut	Par semaine	Par an
1	Anne	FPT	35	1607
2	Thibault	stagiaire FTP	35	1607
3	Julie	stagiaire FTP	30	1377,43
4	salomé	stagiaire FTP	30	1377,43
5	Mathieu	FTP	31	1423,34
6	Marie	CDD	35	1607
7	Gaëlle	CDD	31	1423,34
8	Elisa	CDD	30	1377,43
9	Paul	CDD	30	1377,43
10	Corentin	CDD	30	1377,43
TOTAL			317	14554,83

Nb d'agent	Année scolaire 2024/2025	statut	par semaine	par mois
1	Anne	FPT	35	1607
2	Thibault	stagiaire FTP	35	1607
3	A pouvoir	stagiaire FTP	35	1607
4	Salomé	stagiaire FTP	35	1607
5	Mathieu	FTP	31	1423,34
6	corentin	CDDx3	35	1607
7	Gaëlle	CDDx1	31	1423,34
8	Laurie	CDDx1	35	1607
9	Paul	CDDx3	30	1607
10	A pouvoir	CDDx1	35	1607
TOTAL			337	15702,68



Il est proposé au conseil municipal de valider les évolutions d'heures des contrats tel que le présente le tableau ci-dessus et passer de 317 à 337 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ **VALIDE**, la possibilité de faire évoluer les heures des agents pour passer de 317 à 337 heures hebdomadaires au Pôle enfance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance
Françoise MÉNARD



Le Maire
Benoît COUTEAU

